

CONSEIL DE LA VIE LYCEENNE

Compte-rendu de réunion Mardi 10 novembre 2020

Membres de l'administration présents : Mmes Bessis et Mellet, M. Pothin

INFORMATION IMPORTANTE

M. Pothin souligne vigoureusement que le port du masque est OBLIGATOIRE sur les terrains de football et de basketball dans le parc du château. Sinon, il serait amené à interdire l'accès aux terrains.

Déroulement de la réunion

D'un point de vue sanitaire :

- Mmes Bessis et Mellet ont identifié deux « points noirs » dans le fonctionnement de l'établissement : la cantine et les attroupements dans les couloirs.

Ainsi, suite à la concertation pédagogique du lundi 09/11, un nouveau protocole sanitaire sera mis en place pour les lycéens.

A savoir :

- Les cours en présentiel devraient être maintenus à hauteur de 80%.
- Le mercredi et le vendredi, jours de plus faible affluence, les cours auraient lieu normalement. Ces deux jours, des salles de l'Agora seraient ouvertes pour diminuer le nombre d'élèves dans les bâtiments principaux.
- Le lundi, le mardi et le jeudi, seuls deux-tiers des lycéens seraient présents en cours, selon les modalités suivantes :

Semaine du :	Jour d'absence des 2 ^{nde}	Jour d'absence des 1 ^{ère}	Jour d'absence des Terminales
16/11/20	Mardi	Lundi	Jeudi
23/11/20	Lundi	Jeudi	Mardi
30/11/20	Jeudi	Mardi	Lundi
07/12/20	Mardi	Lundi	Jeudi
14/12/20	Lundi	Jeudi	Mardi

Les cours d'EPS s'effectueraient en demi-groupes, une semaine sur deux.

(Pour plus de détails, se référer au mail de Mme Bessis.)

Ce fonctionnement doit être validé par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, probablement avant la fin de semaine.

La direction rappelle que c'est la meilleure solution : elle permet d'avoir une véritable continuité pédagogique.

Pour assurer la meilleure continuité pédagogique possible, le Lycée dispose de 100 ordinateurs, à distribuer entre les professeurs et élèves qui en ont besoin. Les délégués de classe doivent se renseigner sur le nombre d'élèves qui en auraient besoin dans leur classe.

Ces mesures sont malheureusement nécessaires. De septembre à octobre, l'établissement a recensé 18 cas connus de COVID. Depuis le retour des vacances de la Toussaint, soit une semaine, il y a eu une dizaine de cas connus.

Mmes Mellet et Bessis rappellent que nous devons tous faire des efforts pour enrayer l'épidémie et éviter une fermeture de l'établissement.

D'un point de vue global :

- L'établissement a passé commande pour des micro-ondes supplémentaires, afin d'équiper l'Agora.
- Concernant la création d'une « zone fumeurs » dans l'enceinte du Lycée, la direction indique que c'est illégal. Dans le passé, des parents avaient menacé de lancer des procédures judiciaires à l'encontre de l'établissement. Mme Bessis comprend la frustration des élèves, mais, pour le moment, l'idée est suspendue, puisque non-conforme aux lois françaises.

Par conséquent, fumer dans et devant le Lycée reste interdit, en raison de l'évolution de l'épidémie, ainsi que du plan Vigipirate - Alerte Attentat.

Martin Zadora pour le CVL